



Quelle eau buvez vous ?

VERGEZAC

Bilan 2011-2015

Gestionnaires

Maître d'ouvrage
MAIRIE DE VERGEZAC
Exploitant
MAIRIE DE VERGEZAC

Ressource

Vous êtes alimentés par 1 captage :

◆ LYAUTAUD
Autorisé par arrêté préfectoral du 19/01/1995

Traitement permanent

Voire eau n'est pas traitée.

Bactériologie

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité des 20 analyses bactériologiques : 95,0 %
Maximum : 1 germe/100 ml

Limites de qualité : 0 germes/100ml

BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE sur les cinq dernières années.

Minéralisation

Exprimée par la dureté de l'eau (ou TH) = teneur en calcium et magnésium dans l'eau.

4 valeurs mesurées : mini. : 6,4 °F - maxi. : 7,1 °F - moyenne : 6,8 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très peu calcaire pouvant favoriser la dissolution des conduites métalliques. Eau naturellement agressive.

Nitrates

Élément provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels.

8 valeurs mesurées : mini. : 4,4 mg/L - maxi. : 5,3 mg/L - moyenne : 4,9 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.

Pesticides totaux

Substances chimiques utilisées pour désinfecter ou pour lutter contre les maladies des cultures

Absence de mesure pour ces paramètres sur les cinq dernières années.

Conclusion

RESEAU FIABLE.

EAU DE QUALITE SANITAIRE SATISFAISANTE.

Absence de contamination bactériologique sur les quatre analyses réalisées en 2015.

Eau naturellement agressive, pouvant favoriser la dissolution des conduites métalliques.



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2011 et 2015.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation Départementale
de la Haute Loire
8 rue de Vienne
LE PUY EN VELAY
04 71 07 24 00